

4 ALBERT EMBANKMENT  
LONDRES SE1 7SR

Téléphone : +44 (0)20 7735 7611

Télécopieur : +44(0)20 7587 3210

Lettre circulaire n° 4704  
17 mars 2023

Destinataires : Tous les Membres de l'OMI  
Organisation des Nations Unies et institutions spécialisées  
Organisations intergouvernementales  
Organisations non gouvernementales bénéficiant du statut consultatif

Objet : **Appel à candidatures auprès du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (contributions volontaires) en vue de fournir une aide financière aux participant(e)s des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement (PEID) et des pays les moins avancés (PMA), pour leur permettre d'assister aux réunions du Comité de la protection du milieu marin (MEPC 80) et du Groupe de travail intersessions sur les émissions de gaz à effet de serre (ISWG-GHG 15)**

## Introduction

1 Par suite à la lettre circulaire n° 4703 du 16 mars 2023 dans laquelle étaient communiqués des renseignements relatifs à la création du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (contributions volontaires) en vue de fournir une aide financière aux participant(e)s des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement (PEID) et des pays les moins avancés (PMA), pour leur permettre d'assister aux réunions de l'OMI, le Secrétaire général a le plaisir d'annoncer que les demandes d'aide financière par le biais du Fonds sont maintenant ouvertes pour la participation parrainée [financée] à la quinzième session du Groupe de travail intersessions sur les émissions de gaz à effet de serre (ISWG-GHG 15) et à la quatre-vingtième session du Comité de la protection du milieu marin (MEPC 80), qui se tiendront l'une après l'autre du 26 au 30 juin 2023 et du 3 au 7 juillet 2023, respectivement.

2 Le Fonds a pour objectif de fournir une aide financière aux représentant(e)s des PMA et des PEID qui sont des États Membres de l'OMI pour leur permettre d'assister aux réunions du Comité de la protection du milieu marin et aux réunions sur les questions relatives aux gaz à effet de serre (GES). Le Fonds couvrira les coûts des billets d'avion aller-retour en classe économique et l'indemnité journalière de subsistance respective, en limitant les demandes d'aide de ce fonds d'affectation spéciale à un(e) représentant(e) par État pour chaque session.

### **Demande d'aide financière**

3 L'État demandeur, sa mission permanente ou, à défaut, le ministère concerné, devrait transmettre une communication officielle et un formulaire de demande au Secrétariat de l'OMI, afin de solliciter une aide financière du fonds pour un(e) représentant(e). La demande d'aide financière devrait être faite le plus tôt possible, au plus tard 3 mois avant le début de la réunion. Le formulaire de demande est annexé à la présente lettre circulaire.

4 L'OMI réaffirme les engagements pris au titre des objectifs de développement durable, notamment l'ODD 5, qui vise à parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. En conséquence, les États Membres sont encouragés à inclure des femmes dans leurs délégations. Les Administrations sont encouragées à utiliser ce fonds pour renforcer les capacités des fonctionnaires.

### **Statut du Fonds et éligibilité actuelle au financement**

5 Actuellement, seuls deux cent mille euros (200 000 €) sont potentiellement disponibles dans le Fonds. Par conséquent, seul un nombre limité de participant(e)s des PEID et des PMA peuvent prétendre à un financement pour les prochains ISWG-GHG 15 et MEPC 80. Les États Membres sont donc vivement encouragés à contribuer au Fonds afin d'en assurer la pérennité. Le Fonds est ouvert aux contributions volontaires de tous les États, des organisations non gouvernementales, des organisations intergouvernementales, d'autres entités intéressées et des particuliers, en précisant que les contributions resteront anonymes, sauf demande contraire, sans possibilité pour les donateurs de cibler des États ou des régions bénéficiaires spécifiques avec leurs contributions, au-delà du soutien au mandat général du Fonds.

### **Envoi des formulaires de candidature remplis**

6 Les États Membres de l'OMI qui sont des pays en développement, et en particulier ceux qui sont des PMA ou des PEID conformément à la liste officielle des Nations unies des PMA et des PEID\*, peuvent prétendre à une aide financière pour participer aux réunions susmentionnées et sont vivement encouragés à le faire. Les formulaires de candidature dûment remplis doivent être adressés à :

Monsieur William Azuh

Directeur adjoint, Sous-division pour le développement maritime, Division de la coopération technique, OMI

Adresse électronique : [Wazuh@imo.org](mailto:Wazuh@imo.org)

avec copie à :

Monsieur Amr Hussein

Administrateur de programme, Section pour l'Afrique et le Moyen-Orient, Sous-division pour le développement maritime, Division de la coopération technique, OMI.

Adresse électronique : [Ahussein@imo.org](mailto:Ahussein@imo.org); et : [vmdtf-developingcountries@imo.org](mailto:vmdtf-developingcountries@imo.org)

### **Date limite de dépôt des candidatures**

7 Veuillez noter que la date limite de dépôt de tous les formulaires de candidature remplis est le lundi 3 avril 2023. Les participant(e)s retenu(e)s qui seront parrainé(e)s par l'OMI seront informé(e)s au plus tard le 15 avril afin que les États Membres disposent de

---

\* <https://www.un.org/ohrls/>.

suffisamment de temps pour demander un visa d'entrée au Royaume-Uni et pour prendre d'autres dispositions logistiques.

8 Il serait donc souhaitable que les autorités chargées des demandes accordent une attention urgente à cette lettre circulaire.

\*\*\*



## ANNEXE

### FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE AUPRÈS DU FONDS

#### Fonds affectation spéciale multidonateurs (contributions volontaires) de l'OMI - assistance aux pays les moins avancés (PMA) et aux petits États insulaires en développement (PEID), pour leur permettre d'assister au MEPC 80 et à l'ISWG-GHG 15

Instructions générales : Ce formulaire doit être rempli en "LETTRES MAJUSCULES" et soumis dans les délais impartis avec les pièces justificatives suivantes :

- 1 Une note verbale transmettant la candidature par l'intermédiaire de la mission permanente du gouvernement à Londres, Royaume-Uni;
- 2 Une copie de la page des données biographiques du passeport national du candidat ou de la candidate; et
- 3 Le formulaire de demande de paiement dûment rempli.

#### Renseignements sur la réunion

Nom de la réunion : quinzième session de l'ISWG-GHG (26-30 juin 2023) et quatre-vingtième session du MEPC (3-7 juillet 2023)

Lieu de la réunion : Siège de l'OMI, Londres

Date de début de la réunion : 26 juin 2023

Date de fin de la réunion : 7 juillet 2023

#### Renseignements sur les participant(e)s :

Nom de famille tel qu'il figure dans le passeport	Nom	Autre(s) prénom(s) :
Sexe	Date de naissance (jj/mm/aaaa) :	Lieu de naissance      Pays de naissance
Numéro de passeport :	Date de délivrance du passeport (jj/mm/aaaa)	Date d'expiration du passeport (jj/mm/aaaa)
Lieu de délivrance :	Pays dans lequel le passeport a été délivré :	

#### Coordonnées :

Ville/aéroport de départ :			
Domicile			
Ville	Code postal	État/Province	Pays
Courriel			
Numéro de téléphone (y compris l'indicatif du pays)		Numéro de téléphone (y compris l'indicatif du pays)	

Je certifie par la présente que je respecterai strictement les règles de l'Organisation maritime internationale, y compris celles qui régissent l'octroi d'une assistance au titre de fonds d'affectation spéciale, et notamment celles qui s'appliquent aux voyages.

---

Signature

Date

---